

TGI ou tribunal administratif pour une procédure contre l'agent judiciaire du Trésor

Par **ARTiviste**, le 15/05/2019 à 07:59

Bonjour,

Est-ce le TGI ou le Tribunal administratif qui est compétent pour engager une procédure contre l'Etat (Agent judiciaire du Trésor) ?

Il me semble que les deux sont possibles. Quelle est alors la différence ?

Merci

Cordialement